

# AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

*En application de l'article R.121-19 du Code de l'environnement issu du décret n°2017-626 du 25 avril 2017*

## **Projet de nouvelle interconnexion électrique entre la France et le Royaume-Uni : GridLink Interconnector**

### **1. Objet de la concertation préalable du public**

GridLink Interconnector Ltd. et RTE (réseau de transport d'électricité) développent un projet de création d'interconnexion électrique de 1 400 MW et d'une tension de 525 kV en courant continu entre la France et le Royaume-Uni.

La Commission nationale du débat public a été saisie par les maîtres d'ouvrage de ce projet d'infrastructure linéaire énergétique et a décidé de l'organisation d'une concertation préalable en application du 2° de l'article L.121-9 du Code de l'environnement.

### **2. Garant CNDP (Commission nationale du débat public)**

Monsieur Jérôme Laurent, retraité et ancien directeur adjoint de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Haute-Normandie, a été désigné comme garant du processus de concertation préalable.

### **3. Durée de la concertation préalable**

Du 27 novembre 2017 au 12 janvier 2018.

### **4. Modalités de la concertation préalable**

**Le dossier de concertation et les modalités de la concertation seront disponibles**, pendant la durée susvisée, sur le site internet dédié au projet GridLink : [www.gridlinkinterconnector.com](http://www.gridlinkinterconnector.com)

L'ensemble de la documentation, ainsi que les dates et lieux des événements de la concertation préalable seront disponibles et tenus à jour sur les pages du site internet.

**Le public pourra poser des questions aux maîtres d'ouvrage, déposer ses observations et soumettre ses propositions :**

- par voie électronique directement sur le site internet visé ci-dessus ;
- par mail adressé à [jerome.laurent@garant-cndp.fr](mailto:jerome.laurent@garant-cndp.fr) ;
- par voie postale à l'adresse suivante : Monsieur Jérôme LAURENT  
14 rue du Clos Thirel  
76 000 ROUEN

**Deux réunions publiques seront organisées :**

- le jeudi 7 décembre 2017 à partir de 18h30 en mairie de Loon-Plage, 27 rond-point de la 5<sup>ème</sup> République, 59 279 Loon-Plage ;
- le mercredi 10 janvier 2018 à partir de 18h30 à l'Hôtel de Ville de Bourbourg, Place de l'Hôtel de Ville, 59 630 Bourbourg.